



Dans votre Mag'...

Les élections
Départementales

Nettoyage de l'église

Agenda du mois

MARS

4 : Chorale, 14h00 au
Presbytère

7 : Réunion Sté de Pêche à
17h00 au Foyer Rural

9 : Astronomie, 16h00, à la
médiathèque

11 : Chorale, 14h00 au Foyer
Rural

12 : A 14h30, au Foyer Rural,
Club Féminin

18 : Chorale, 14h00 au Foyer
Rural

19 : Cérémonie
commémorative

22 : 1er tour des élections
départementales

29 : 2ème tour des élections
départementales

29 : sortie randonnée à 8h50

Elections Départementales

Les élections départementales françaises de 2015 auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.



Électeurs

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Le 1er tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Mode de scrutin

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Déneigement communal



Souvenez-vous, c'était le vendredi 30 janvier dernier, duisanaïses et duisanaïses se sont réveillés sous la neige !



Les services techniques ont mis tout en œuvre afin de dégager les grands axes de la commune avec le tracteur communal équipé d'une lame que la commune a acquise pour notre sécurité.

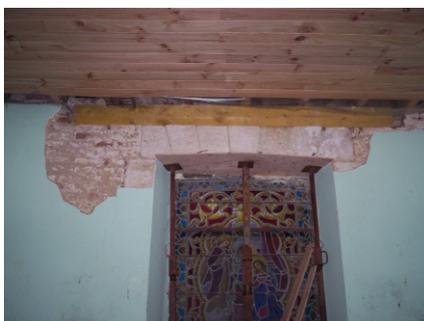


De plus, un service d'astreinte a été mis en place pour la période hivernale.

Rénovation de la Chapelle

Depuis le début du mois de février, les services techniques rénovent la Chapelle située route de Dainville à Wagnonlieu.

Nous devons en effet préserver notre patrimoine afin d'assurer la pérennité de nos monuments.



La Société de Pêche - La Fario du Gy



Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 7 mars à 17h00 au Foyer Rural.

Toutes les personnes de Duisans

désirant faire partie de la Société de Pêche pourront s'inscrire.

Les cartes des sociétaires seront délivrées ce jour là.

La période d'ouverture de la pêche (pour les cours d'eau et plans d'eau de 1ère catégorie) est fixée : du samedi 14 mars au dimanche 20 septembre 2015 inclus.

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher.

Les heures de lever et de coucher du soleil seront celles indiquées dans le calendrier de la Poste.

Cérémonie commémorative du 19 mars

Le **jeudi 19 mars à 18 heures 30, deux gerbes seront déposées au monument aux morts** ; les Anciens Combattants et le Souvenir Français honoreront les victimes de la guerre d'Algérie.

Après le dépôt de gerbes, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité au foyer rural.

Un peu d'histoire : "Les accords d'Évian sont le résultat de négociations entre les représentants de la France et du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) durant la guerre

d'Algérie. Ces accords sont signés le 18 mars 1962 à Évian-les-Bains (Haute-Savoie, à l'hôtel du parc) et se traduisent immédiatement par un cesse-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain. Ils furent approuvés, lors du référendum du 8 avril 1962, par 91 % des votants de France métropolitaine, les électeurs des départements d'Algérie étant exclus du scrutin.

Ces accords mettent fin officiellement à sept années et cinq mois de guerre, pour laquelle la France a déployé

environ 400 000 hommes et durant laquelle de 250 000 à 400 000 Algériens pro-indépendantistes ou non sont tués (plus d'un million et demi selon l'État algérien). Pour la France, on décompte 28 500 morts du côté des militaires, 30 000 à 90 000 harkis, 4 000 à 6 000 chez les civils « européens », et environ 65 000 blessés.

Sur le terrain, les accords d'Évian, loin d'apporter aux populations la paix attendue, inaugurent une période de violence redoublée et de massacres des harkis."

Sortie Randonnée

La prochaine randonnée est prévue le **dimanche 29 mars**.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Tous à vos baskets pour fêter le printemps. C'est aussi la journée nationale du Parcours du Cœur

Le rendez-vous est fixé à 8h50 SUR LE PARKING DE LA ZONE ARTISANALE, devant "Piscines et Jardins" et le départ se fera à 9h00 précises.



Ecole Camille Corot



Les inscriptions à l'école Camille Corot pour les **ENFANTS NON SCOLARISÉS** se font actuellement, tous les lundis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, auprès du Directeur, M. Hervé HENOC, à l'école, par téléphone au 03.21.48.69.11 ou le jour de la Fête des Fleurs le dimanche 10 mai.



La danse contemporaine

Le club de danse contemporaine débute progressivement la mise en place du prochain spectacle de fin d'année.

Les cours se déroulent à la salle de sports les mardis de 19h00 à 21h00.

N'hésitez pas à contacter la Présidente, Marie-Pascale Roussel pour tout complément d'information.



Astronomie

Deux évènements importants ce mois-ci en Astronomie :

Le premier est l' **Assemblée Générale de l'Association Izar Club** qui soutient le club d'Astronomie.

Celle-ci aura lieu **lundi 9 mars à 16 heures à la Médiathèque de Duisans.**

Le second est l'**éclipse partielle de Soleil** qui se déroulera dans la matinée du **vendredi 20 mars**. Elle sera totale comme celle de 1999 au voisinage du Pôle Nord et l'occultation du Soleil par la Lune atteindra 80% dans notre région, ce qui en fait une éclipse partielle importante.

A cette occasion, si le temps est favorable, le club d'Astronomie, mettra à disposition du public intéressé des caches et des instruments équipés pour une observation en toute sécurité.

Arrêtez-vous quelques minutes à proximité de la médiathèque le vendredi 20 mars de 9h28 à 11h44.



Arc en Ciel Duisanais

Week-end chantant à notre façon, les 7 et 8 mars prochain au presbytère de Duisans.

Nous déchiffrerons de nouvelles partitions de chansons françaises.

Le samedi de 10h00 à 12h00 : RDV avec les voix d'alto. Le samedi de 14h00 à 16h00 : RDV avec les voix de sopranes. Le dimanche de 10h00 à 12h30 : répétition avec les 2 voix. Nous clôturerons ce week-end chantant par un repas "resto".

Si vous êtes intéressé(e)s veuillez vous adresser à l'animatrice pour de plus amples renseignements :

elianeverrecas@gmail.com ou 06 84 45 26 47.

Vous pouvez également nous rejoindre aux répétitions suivantes en mars : les mercredis 4, 11 et 18 de 14h à 16h.

Exceptionnellement la répétition du 4 mars se déroulera au Presbytère ;

les 11 et 18 mars, au lieu habituel, dans la petite salle du Foyer Rural.



Entente Sportive Duisanaise



Championnat jeunes

J1 - Samedi 31 janvier

LOOS EN GOHELLE 2 F /
DUISANS 1 = 0/5
DAINVILLE / DUISANS 1 = 5/0

Samedi 14 février

J1

ST CATHERINE / DUISANS 1 =
5/0
DUISANS 1 / BULLY = 5/0

J3

DUISANS 2 / ST CATHERINE =
2/3
ARRAS 1G / DUISANS 2 = 0/5

Championnat adulte

Comme nous le redoutions,
l'accession à la départementale

1 n'est pas chose facile. Les joueurs des équipes adverses sont en général tous mieux classés que nous. Mais cela nous fait une vraie expérience pour progresser.

Billy Berclau/Duisans: 10/4
Duisans/Tilloy: 4/10



Ovale du Gy



OVALE DU GY DUISANS : courant alternatif en février

Equipe A

Après une victoire nette à Grande Synthe le 25 janvier par 43 à 27, la défaite face au leader l'Iris club de Lille par 24 à 10 pèse lourd dans la possibilité de jouer la montée de division.

Le côté positif est la large victoire contre Marquette lez Lille ce 15 février par 72 à 7 qui

a permis de voir la puissance duisanaise à l'œuvre.

Equipe B

En réserve, il faut regretter que de nombreux clubs n'arrivent pas à aligner d'équipe complète : forfait pour Grande-Synthe et Saint-Quentin. Seulement 11 joueurs étaient présents ce dimanche pour Marquette.

La défaite par 10 à 5 contre l'Iris n'est que plus rageante. La 3ème place au classement ne permet pas d'accéder à une finale.



Prochains matchs : le 15 mars à Duisans contre Bailleul, puis le 22 au Touquet et le 29 à domicile contre Calais qui nous précède d'une place sur le podium.

Le stage des vacances de Pâques se prépare. Nous vous informerons prochainement.

Nettoyage de l'église



Un nettoyage de l'église par le service technique de la commune est prévu
le mercredi 8 avril dès 9h00.
Comme de coutume,
les bénévoles sont les bienvenus.



Recensement militaire

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en mars 1999 doivent se faire recenser en mairie avant le 27 février, munis du livret de famille des parents. Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir

procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de

force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

Com de com: Dictée à Habarcq



Vous aimez l'orthographe ?
Venez tester vos connaissances,
et vous régaler avec les pièges
de notre belle langue
française...

L'Idéale organise son premier concours de dictée, le **samedi 7 mars, à 14h30, à la salle des fêtes d'Habarcq.** C'est un rendez-vous ludique et toujours enrichissant, ouvert à tous, à partir de dix ans.

De plus, nous aurons la chance d'avoir Christian Lelièvre, champion de France d'orthographe, pour animer le concours.

L'épreuve débutera à 15h précises et sera divisée en trois catégories : 10-12 ans ; 12-16

ans ; 16 ans et plus.

Le concours sera anonyme, seuls les scores des trois premiers de chaque catégorie seront dévoilés.

Chaque participant sera récompensé, il est donc important de vous inscrire en Mairie, ou sur le site www.habarcq.com

L'entrée est gratuite.

Vous êtes attendus nombreux

Information Utile

Le site du Ministère de l'Intérieur ainsi que le portail de la Sécurité Informatique, dispensent des informations et dirigent les usagers

www.interieur.gouv.fr
<http://www.securite-informatique.gouv.fr>

INFO ESCROQUERIES
0811 02 02 17
 COÛT D'UN APPEL LOCAL

POUR SIGNALER UN COURRIEL OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIE
www.internet-signalement.gouv.fr

GUIDE CONTRE LES ARNAQUES SUR INTERNET

ARNAQUE EN COURS...
 Téléchargement d'une arnaque en cours, veuillez patienter environ 17 secondes restantes...

Ce guide vous aide à lutter contre les arnaques présentes sur les sites de vente d'objets d'occasion

La Police et la Gendarmerie du Pas-de-Calais vous informent

La Police et la Gendarmerie du Pas-de-Calais vous informent

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte d'accueil de la police et de la gendarmerie nationale). Munissez-vous d'une pièce d'identité. Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
 COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

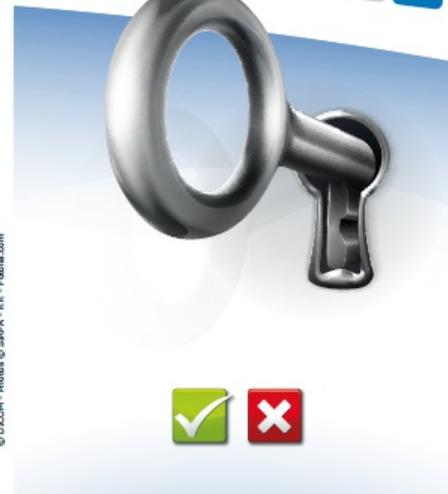
OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :
 SFR : 10 23
 ORANGE : 0 800 100 740
 BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00
 FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
 VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

www.interieur.gouv.fr



Contre les **cambriolages**,
 ayez les **bons réflexes !**



Bloc notes

PERMANENCES DES ELUS

Si vous souhaitez rencontrer M. le Maire, merci de prendre rendez-vous au 03 21 07 55 05

En mars, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent en mairie de 10h00 à 11h30

Samedi 07 Etienne DUCHATEAU
Samedi 14 Geneviève MEURICE
Samedi 21 Christophe CUISINIER
Samedi 28 Etienne DUCHATEAU

PAROISSE

Messes de Mars

Agnez les Duisans	Samedi 7 à 19 h 00
Rivière Marœuil	Dimanche 8 à 10 h 00 Dimanche 8 à 11 h 00
Beaumetz les Loges	Samedi 14 à 19 h 00
Rivière Marœuil	Dimanche 15 à 10 h 00 Dimanche 15 à 11 h 00
Duisans	Samedi 21 à 19h00
Rivière Marœuil	Dimanche 22 à 10h00 Dimanche 22 à 11h00
Simencourt	Samedi 28 à 19h00 "Envoi en misson Rameaux"
Toutes les églises	Dimanche 29 à 10h30 Bénédition des Rameaux
Marœuil	Dimanche 29 à 11h15 Eucharistie
Duisans et Rivière	Mardi 31 à 19h00 Célébrations pénitentielles
Duisans	Mercredi 1er avril à 16h00 : Sacrement des Malades Puis confessions individuelles de 17h30 à 18h45

S
U
D
O
K

				9				
	3	9	6	1				5
					5	4	2	
				2			4	1
		3				5		
7	4			6				
	1	6	9					
	2			5	3	8	7	
				8				

Solution du mois
de février

5	4	3	9	8	2	7	6	1
2	1	6	5	3	7	9	8	4
7	8	9	6	4	1	2	5	3
6	9	2	1	7	4	5	3	8
4	3	5	8	9	6	1	7	2
8	7	1	2	5	3	4	9	6
9	5	4	3	2	8	6	1	7
3	6	7	4	1	9	8	2	5
1	2	8	7	6	5	3	4	9

MAIRIE DE DUISANS

Tel. 03 21 07 55 05
 Fax. 03 211 07 60 45
 e-mail: contact@duisans.fr
 site: www.duisans.fr

accueil de la mairie
 lundi au jeudi:
 8h30-12h00 et 14h00-17h30
 vendredi:
 8h30-12h00 et 13h30-17h00

MÉDIATHÈQUE DE DUISANS

03 21 15 76 11

Horaires d'ouverture
 mercredi
 de 9h45 à 12h00 et
 de 15h30 à 17h30

Samedi de 9h45 à 12h00

en période de vacances scolaires :
 fermée le mercredi après-midi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE DES VALLEES

12 chemin des Fresneaux
 62123 HABARCQ

accueil
 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
 et de 14h00 à 17h30

SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DU GY ET DE LA SCARPE

34 rue Principale
 62123 MONTENESCOURT
 03 21 48 61 85

Accueil
 lundi, mardi et vendredi après-midi

N° D'URGENCE

SMUR 15
 Pompier 18
 S.O.S. Mains 03 20 95 75 75
 GENDARMERIE BEAUMETZ 03 21 55 22 17
 Centre anti-poison 0 825 812 822
 CENTRE DES BRÛLÉS 03 20 44 42 78